

Note Méthodologique : Diagnostic Culture Sécurité

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

Le diagnostic vise à éclairer la réalité de la sécurité au travail au-delà des indicateurs d'accidentologie.

- Mesurer la cohérence entre règles, pratiques et apprentissages dans l'activité réelle.
- Trianguler données quantitatives (questionnaires), qualitatives (entretiens/observations) et factuelles (documents/incidents).
- Outil d'orientation, non un audit de conformité; positionne une trajectoire d'amélioration continue.
- Pertinent en contexte de complexité opérationnelle, hybridation des métiers et contraintes de ressources.
- Favorise un dialogue direction–HSE–représentants–managers fondé sur des preuves.

Point clé : La crédibilité repose sur la qualité des preuves, un échantillon calibré et des décisions concrètes suivies (cadence 30/60/90 jours).

Objectifs de la mission

- Comprendre les moteurs de comportements et l'alignement management/terrain; identifier les « moments de vérité » sécurité.
 - Positionner la maturité (échelle 1–5) et formuler des recommandations hiérarchisées.
 - Clarifier les ambiguïtés entre objectifs de production et sécurité.
 - Définir 3–5 priorités mesurables pour 6 à 12 mois; associer des indicateurs de suivi.
 - Formaliser les rôles de leadership (N+1/N+2) et engager les représentants du personnel dans la revue des preuves.
-

Périmètre / livrables attendus

- Périmètre priorisé par risques majeurs; couverture ciblée des métiers/quarts/Interfaces (maintenance, sous-traitants).
 - Charte du diagnostic, cartographie des parties prenantes, matrice risques/activités, plan d'échantillonnage, protocole RGPD, calendrier.
 - Positionnement de maturité 1–5, analyses et « insights » sourcés; verbatims anonymisés reliés aux processus.
 - Restitution en deux niveaux (comité de direction puis managérial) avec 3–5 chantiers (impacts, coûts, délais, indicateurs).
 - Feuille de route 30/60/90 jours et dispositif de revue trimestrielle.
-

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 — Cadrage et gouvernance

- Définir périmètre, hypothèses, sponsors et règles du jeu; formaliser la charte.
- Produire plan d'échantillonnage, protocole RGPD, calendrier; rappeler éthique et anonymat.
- Mettre en place un COPIL restreint (4–6 membres), suivi toutes les 4 semaines.

Étape 2 — Cartographie des risques et échantillonnage

- Sélectionner unités/métiers/quarts; couvrir interfaces (maintenance, sous-traitants).
- Constituer un échantillon représentatif ($\geq 30\%$ des unités critiques) et la matrice risques/activités.
- Tenir un registre de traçabilité reliant chaque preuve à une unité, une date et un interlocuteur.

Étape 3 — Collecte de données

- Questionnaire en ligne ($\approx 2-3$ semaines), pilote $n \geq 30$; entretiens (45–60 min) et observations ciblées (~ 2 h/poste critique).
- Soigner le timing, la neutralité d'enquête et la prise de notes structurée.
- Garantir RGPD: information préalable, anonymat, conservation limitée, droits d'accès/effacement.

Étape 4 — Analyse et consolidation

- Analyses factorielles/descriptives, regroupements thématiques, « insights » sourcés.
- Positionnement de maturité (1–5); verbatims anonymisés reliés aux processus clés.
- Prudence analytique: éviter de surinterpréter des écarts < 5 points; considérer la taille d'échantillon.

Étape 5 — Restitution et arbitrages

- Restitution à 2 niveaux (direction puis managérial) avec 3–5 chantiers (impacts/coûts/délais/indicateurs).
- Limiter à 10–12 actions prioritaires sur 6–12 mois; poser la revue 30/60/90 jours.
- Tracer également les décisions de non-action et le risque résiduel.

Étape 6 — Développement des compétences et ancrage

- Co-concevoir des standards (visites, briefs, REX) et leurs critères d'évaluation.
- Suivre des indicateurs de pratique (≥ 2 par rituel) et réaliser une évaluation annuelle (ISO 45001, 9.1).
- Documenter et diffuser les succès locaux pour un ancrage durable.

Planning / durée / jalons

Phase	Durée indicative	Jalons / livrables clés
Cadrage & gouvernance	≈ 1 semaine	Charte validée, COPIL (4–6) installé, plan d'échantillonnage & RGPD prêts
Collecte (questionnaire, entretiens, observations)	$\approx 2-3$ semaines	Questionnaire ouvert 10–12 jours (pilote $n \geq 30$), entretiens & observations planifiés
Analyse & consolidation	≈ 2 semaines	Maturité 1–5, insights sourcés, priorisation

Restitution & arbitrages	≈ 1 semaine	Restitutions direction/management, feuille de route 3–5 chantiers
Suivi 30/60/90 jours	≈ 3 mois	Revue trimestrielle, indicateurs de pratique suivis
Vérification d'efficacité	≈ 6 mois (puis annuel)	Évaluation d'ancrage; cycle complet mesurable sur ~12 mois

Rôles & responsabilités

Client

- Nommer les sponsors et constituer le COPIL; valider un périmètre priorisé par risques.
- Fournir la base documentaire (incidents, processus) et les accès/logistiques (permissions, EPI).
- Mobiliser les répondants (objectif: 60% global; 80% sur unités à haut risque).
- Assurer l'information des personnes et le respect RGPD; participer aux arbitrages et valider la feuille de route 30/60/90.

Consultant

- Formaliser la charte, le protocole RGPD, le plan d'échantillonnage et la matrice risques/activités.
- Concevoir et piloter la collecte (questionnaire, pilote n≥30; entretiens; observations).
- Analyser les données, positionner la maturité 1–5 et produire des insights sourcés.
- Restituer à 2 niveaux; structurer 3–5 chantiers avec indicateurs; co-concevoir les standards et le suivi 30/60/90.

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Charte, périmètre et calendrier validés; sponsors et COPIL en place.
- Plan d'échantillonnage représentatif (p. ex. ≥30% unités critiques; cibles de participation par segments n≥30).
- Outils de collecte validés: questionnaire bref (≤12 min), guide d'entretien (15–20 questions), grilles d'observation.
- Base documentaire: incidents, quasi-accidents, processus (gestion du changement, permis de travail...), REX.
- Dispositif RGPD: information, base légale, conservation 6–12 mois, seuils d'agrégation (n≥10) pour confidentialité.
- Logistique d'accès aux sites: permissions, EPI, organisation en co-activité.
- Registre de traçabilité liant preuves, unités, dates et interlocuteurs.

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- COPIL restreint (4–6 membres), suivi toutes les 4 semaines; intégration à la revue de direction trimestrielle (90 jours).
- Confidentialité et anonymat garantis; seuils de groupe n≥10; décisions de non-action tracées.

- Qualité des données: pilote questionnaire $n \geq 30$; neutralité d'enquête; éviter périodes sensibles.
 - Rigueur analytique: fiabilité inter-codeurs $\geq 0,8$; éviter de surinterpréter des écarts < 5 points; considérer tailles d'échantillons.
 - RGPD: information, base légale, conservation 6–12 mois, droits d'accès/effacement; registre des traitements.
 - Suivi d'exécution par rituels 30/60/90 jours; réévaluation d'efficacité à 6 mois; audit interne annuel.
-
-